

Résidences/l'Usine Utopik

Le Centre de Création Contemporaine, l'Usine Utopik propose six résidences de deux mois à des artistes plasticiens de mars à octobre 2011.

La résidence offre à l'artiste la possibilité de poursuivre une recherche personnelle ou de réaliser un projet spécifique dans un contexte favorable et de trouver des moyens techniques et artistiques pour se consacrer pleinement à son travail.

Au cours de sa résidence, l'artiste développe sa démarche dans la perspective d'une exposition présentée dans un espace de 400m² au sein de l'Usine Utopik.

Sont mis à disposition deux ateliers, d'une superficie de 100m² et 70m² situés dans le Centre de Création Contemporaine.

CRITERES DE SELECTION

La résidence est ouverte aux artistes plasticiens de toute nationalité.

DUREE

Période de deux mois de résidence consécutive.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'artiste dont le projet a été sélectionné se voit attribuer une bourse de 3000€ pour les deux mois de résidence. L'artiste bénéficie d'une bourse de 500€ pour les frais de restauration, et d'une aide financière d'une valeur de 2000€ pour les frais de production.

Le résident est hébergé sur place dans un mobil-home meublé situé dans la commune de Tessy-sur-Vire dans un cadre verdoyant en plein cœur de la vallée de la Vire.

Les charges d'eau et d'électricité sont assumées par l'Usine Utopik.

L'accès à la wifi est fourni dans chaque atelier.

L'Usine Utopik prend en charge tous les frais liés au vernissage de l'exposition (communication, vernissage...)

Les communications téléphoniques et les déplacements sont des frais restant à la charge de l'artiste.

DIFFUSION

Les œuvres réalisées au cours de la résidence restent la propriété de l'artiste. A l'issue de la résidence, l'artiste s'engage à présenter son projet artistique dans l'espace d'exposition, donnant lieu à des actions avec le public animées par la médiatrice.

L'Usine Utopik publiera un catalogue en quadri format A5 pour témoigner du travail réalisé au cours de la résidence.

CONTREPARTIES

Durant sa résidence, l'artiste sera amené à présenter son travail aux différents publics à travers des ateliers, des rencontres ou des conférences.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront fournir :

- une note d'intention décrivant le projet, les recherches que l'artiste souhaite entreprendre ainsi que les médiums envisagés.
- un dossier artistique illustré représentatif du travail de l'artiste accompagné d'un Curriculum Vitae à jour.
- un justificatif de garantie professionnelle (numéro de SIRET)
- attestation d'assurance responsabilité civile

Les travaux peuvent être présentés sous forme de photos, dvd, cd... (pièces courtes ou extraits). Les courriers électroniques sont acceptés.

Date limite d'envoi du dossier:

30 novembre 2010 (le cachet de la poste faisant foi)

(réunion du jury mi décembre)

Courrier accompagné d'une enveloppe au format du dossier, affranchie et libellée au nom et adresse de l'artiste pour le renvoi des dossiers non retenus. Les participants seront informés des résultats de la sélection par e-mail.

Dossier de candidature à envoyer à :

L'Usine Utopik

Centre de Création Contemporaine

Relais Culturel Régional

La Minoterie

Route de Pont-Farcy

50420 TESSY-SUR-VIRE

ou par e-mail : usineutopik@yahoo.fr

Informations complémentaires :

Auprès de Xavier Gonzalez, directeur et Marie-Blanche Pron, assistante culturelle

09 77 69 13 99 ou usineutopik@yahoo.fr

<http://usineutopik.wordpress.com>